

CECILE B.

**Adjointe à la DRH
Commune Hendaye (Hendaye)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Placée sous l'autorité de la DRH, je suis en charge de seconder et d'apporter les conseils et expertises nécessaires à la mise en œuvre de la politique Ressources humaines de la collectivité, être force de propositions pour des projets d'évolutions, animer et coordonner la définition d'outils de pilotage et de suivi.

- Assister la DRH dans sa prise de décision et dans le montage des dossiers
- Préparer et instruire les dossiers retraite : simulation, instruction, conseil aux agents...
- Participer à la conduite du dialogue social en lien avec la DRH, notamment à travers la préparation et la participation aux instances consultatives du personnel, organisation des CT et des CHSCT, suivi, compte rendu
- Réalisation de dossiers techniques nécessitant une expertise juridique et prise en charge de dossiers ou actes complexes
- Gestion des comités médicaux et commissions de réforme
- Veille juridique
- Assurer la suppléance de la DRH en cas d'absence

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

J'ai eu l'opportunité d'effectuer le stage du Master 2 durant 6 mois avec des missions intéressantes. Ce stage m'a confortée dans mon choix de travailler dans le secteur des ressources humaines.

L'organisme d'accueil avait un réel besoin et m'a permis de développer des compétences telles que la gestion de projet, la conduite de réunion.

Cela a été une réelle découverte du fonctionnement des collectivités territoriales.

J'ai pu mettre en pratique mes connaissances et découvrir les relations avec les élus locaux.

A la suite de ce stage, l'organisme d'accueil m'a recrutée comme chargée de missions aux Ressources humaines et aux Affaires juridiques.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master m'a beaucoup apporté au niveau des connaissances théoriques nécessaires pour travailler dans une administration territoriale.

Le Master permet d'acquérir des méthodes de travail et de réflexion.

Les professeurs sont très abordables et certains sont des intervenants professionnels ce qui permet de se confronter à la réalité du terrain.

Le Master assure un bon socle de bases, ce qui m'a permis d'avoir de bonnes connaissances en matière de culture territoriale ; c'est un plus pour les épreuves du concours (j'ai obtenu le concours de rédacteur principal et celui d'attaché).

Les modules de Master ont certainement évolué depuis 2009, incluant l'entraînement à la rédaction d'un CV ou la préparation aux entretiens d'embauche.

A obtenu un M2 Droit public - Droit public et administration publique - Droit et administration des collectivités territoriales [P] au terme de l'année 2008_2009
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr